

**REPUBLIQUE DU SENEGAL**

Un Peuple – Un But – Une Foi

**MINISTERE DE L'HABITAT, DE LA CONSTRUCTION ET DE  
L'HYDRAULIQUE**

**DIRECTION DE L'HYDRAULIQUE RURALE**

**PROGRAMME D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT DU MILLENAIRE**

**SOUS-PROGRAMME PEPAM-BAD 2  
POUR L'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE ET  
L'ASSAINISSEMENT(AEPA) EN MILIEU RURAL**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL**

**Prêt FAD N°: 21 001 5001 8943**

**AAOI N° : 02/2011/MHCH/DHR**

Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation de marchés paru dans le journal «Le Soleil» du 26 janvier 2011 et dans UN Development Business, le 11 mars 2009.

**1.** Le Gouvernement de la République du Sénégal dans le cadre de la mise en œuvre du Programme Eau Potable et Assainissement du Millénaire - PEPAM a obtenu un prêt du Fonds africain de développement (FAD) pour financer les coûts du sous programme pour l'approvisionnement en eau potable et l'assainissement en milieu rural, phase II. Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce prêt sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre de la fourniture et de l'installation des équipements de pompage sur forages neufs dans les régions de Kaffrine, Tambacounda, Kolda, Sédhiou et Ziguinchor.

**2.** Le Ministère de l'Habitat, de la Construction et de l'Hydraulique représenté par la Direction de L'hydraulique Rurale invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la **Fourniture et Installation de 45 équipements de pompage (électropompes, groupes électrogènes et accessoires de montage) sur des forages neufs situés dans les régions de Kaffrine, Tambacounda, Kolda, Sédhiou et Ziguinchor (en un seul Lot).**

**Le délai d'exécution maximum est de 17 mois.**

**3.** Les soumissionnaires intéressés à concourir peuvent obtenir des informations complémentaires et examiner le Dossier d'Appel d'offres dans les bureaux de la **Direction de L'hydraulique Rurale, Route des Pères Maristes- Hann / Dakar - BP 2041- Téléphone : 221 33 832 56 93 Fax n° : 221 33 832 33 73 E-mail : dhamah@sentoo.sn.**

4. La passation de marché sera conduite par appel d'offre International, conformément aux règles et procédures de la Banque Africaine de Développement pour l'acquisition des Biens et Travaux (Edition Mai 2008).

5. Le Dossier d'Appel d'offres pourra être acheté au bureau du courrier de la Direction de l'Hydraulique Rurale moyennant paiement d'un montant non remboursable de **50 000 Francs CFA** en espèces ou de sa contre-valeur en monnaie librement convertible.

6. Toutes les offres doivent être déposées au bureau du courrier de la **Direction de L'hydraulique Rurale, Route des Pères Maristes- Hann / Dakar - BP 2041**, au plus tard le **06 février 2012 à 10 heures TU**. Les offres doivent être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant **Dix Millions (10.000 000) libellés en Francs CFA ou dans toute autre monnaie internationale librement convertible**. *Si l'institution qui émet la garantie est située hors du Sénégal, elle doit avoir une institution financière correspondante dans le pays.*

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents le **10 février 2012 à 10 heures TU**.

7. La durée de validité des offres est fixée à **154 jours**, à compter de la date d'ouverture des plis. La garantie de soumission doit rester valide au moins 28 jours après l'expiration du délai de validité des offres.